

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux**

Maîche, le 7 février 2023

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

**le mardi 14 février 2023 à 20h00
Salle du Conseil - Mairie de Maîche.**

L'ordre du jour de cette séance est annexé à la présente convocation.

Comptant sur votre présence dont je vous remercie par avance, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Régis LIGIER**



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FÉVRIER 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 01 Approbation du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2023
 - 02 Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal
 - 03 Temps de travail annuel – Validation des 1607 heures
 - 04 Modification des quotités de travail – Services périscolaire, animation et bibliothèque
 - 05 Accueil de stagiaires – Gratification minimale
 - 06 Contrat de délégation de service public pour la distribution et la fourniture de gaz propane sur le périmètre de la Commune de Maîche
 - 07 Convention de mise à disposition de terrain pour l'espace de stockage gaz
-

COMMISSION FINANCES

- 08 Cimetière – Rétrocession concession
 - 09 Abrogation de l'obligation de reversement de la taxe d'aménagement
 - 10 Tarifs municipaux – Augmentation
 - 11 Débat des orientations budgétaires 2023
-

COMMISSION INFRASTRUCTURES

- 12 Mise en place d'un système de vidéoprotection – Demande de subvention
-

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- 13 Bibliothèque municipale Louis-Pergaud – Autorisation de désherbage
-

AFFAIRES DIVERSES

- 14 Prochaine séance du Conseil municipal